

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



86/72

Notes pour une allocution du
très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux
Affaires extérieures,
à l'occasion de la Conférence
annuelle du Comité Canada-Israël

OTTAWA

Le 26 novembre 1986

Monsieur le Président,
Cher amis,

Je suis très heureux de me retrouver ici aujourd'hui pour renouer connaissance avec bon nombre d'entre vous avec qui j'ai travaillé et sur qui j'ai appris à compter lorsque j'ai dû me pencher sur les grandes questions du jour. Les participants à cette Conférence ont collectivement apporté une contribution insigne à toutes les facettes de la vie canadienne, qu'il s'agisse du travail communautaire, des droits de la personne ou encore de la politique nationale. Vos croyances et vos traditions font que vous avez à coeur le dynamisme de la communauté.

Dans ce contexte, j'aimerais rendre un hommage spécial à votre président national. Je connais Sydney Spivak depuis un quart de siècle. Personnage respecté, écouté et engagé, ce Manitobain a prodigué de sages conseils sur toutes les grandes questions qui intéressent les Canadiens. Natif du Mid-West, Adlai Stevenson a déjà dit que, dans les Prairies, de quelque côté qu'on regarde, la vue porte à l'infini. Sid Spivak, fidèle lui aussi à ses origines, a su apporter cette grande largeur de vue à toutes ses entreprises. Plus qu'un président, il est aussi le symbole de l'engagement et de la sensibilité profonde de vos communautés aux grandes tendances et préoccupations de notre société diverse et dynamique.

En tant qu'organisation nationale, vous vous êtes tracé un mandat bien défini. Il importe à mon avis de vous féliciter pour le soin que vous mettez à faire coïncider vos propres intérêts avec les aspirations des Canadiens, que ce soit sur le plan culturel, économique, social, technique, régional, linguistique, religieux ou spirituel. C'est là une conséquence naturelle de la richesse et de l'étendue des liens du Canada avec l'État d'Israël. Le CIC est respecté et efficace parce que vous arrivez à associer les intérêts canadiens au vaste potentiel de nos relations avec Israël; vous arrivez à expliquer ces relations en des termes que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays peuvent comprendre et apprécier. Vous faites autorité en la matière, et je suis heureux de le souligner.

Il y a vingt mois, je vous exposais comment le gouvernement entrevoit la relation entre le Canada et Israël. Aujourd'hui, je voudrais passer brièvement en revue avec vous les initiatives que nous avons prises durant cette période.

La position du gouvernement canadien est claire. Le Premier ministre Mulroney a en effet précisé que les liens entre le Canada et Israël et leurs populations prennent diverses formes et qu'ils sont renforcés par des valeurs culturelles et spirituelles communes, par un

engagement profond en faveur de la démocratie et de la liberté et par le désir de voir s'instaurer une paix durable. M. Mulroney a ajouté qu'il était résolu de fortifier davantage encore ces liens.

Un dialogue politique de premier ordre entre le Canada et Israël est à la fois un préalable et une mesure de notre amitié. Le gouvernement d'Israël accorde une priorité tout aussi élevée que nous à ce dialogue. L'une des preuves particulièrement éloquents à cet égard a été la visite que le Premier ministre Peres nous a rendue à Ottawa dans les derniers jours de son mandat à ce poste, pour nous faire part de ses conclusions au sujet du sommet historique d'Alexandrie. Notre Premier ministre a beaucoup retiré de ses rencontres avec Messieurs Peres et Shamir et d'autres représentants d'Israël et j'ai moi-même beaucoup profité des entretiens que j'ai eus ici, aux Nations Unies et en Israël.

J'anticipe vivement le plaisir de rencontrer un peu plus tard aujourd'hui M. Abba Eban, l'une des grandes personnalités politiques de notre temps, avec qui je compte discuter des développements survenus sur la scène internationale.

Les nombreux contacts directs entre les dirigeants israéliens et canadiens ne sont pas uniquement le reflet des liens humains étroits qui lient nos deux pays. Ils reflètent également la préoccupation primordiale des gouvernements canadiens qui se sont succédé d'assurer la sécurité et le bien-être de l'État d'Israël. Cet engagement a été au coeur de la politique canadienne au Moyen-Orient depuis la fondation de l'État d'Israël en 1948; il exprime le sentiment de solidarité des Canadiens avec une démocratie qu'ils admirent sincèrement et profondément.

Rares sont les régions où le Canada a été plus présent au fil des décennies qu'au Moyen-Orient. Notre souci de voir la paix régner dans la région procède naturellement de notre souci pour le bien-être d'Israël. Nous soutenons tous les efforts constructifs qui permettent de passer de l'affrontement à la négociation des questions régionales. Nous gardons espoir que des pourparlers s'amorceront avec le Royaume de Jordanie. Nous nous sommes réjouis de l'arbitrage de la question de Taba. Aux Sommets d'Ifrane et d'Alexandrie, nous avons été impressionnés par le courage et la vision des dirigeants, qui acceptaient de courir des risques pour faire avancer la cause de la paix. Lors de ma visite dans la région en avril et durant les réunions que j'ai eues avec les dirigeants israéliens, j'ai assuré les intéressés du désir sincère du gouvernement canadien de contribuer par tous les moyens possibles à la

recherche d'un règlement pacifique durable, fondé sur les droits légitimes des deux parties: la sécurité d'Israël par le biais de frontières reconnues et un foyer national pour les Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Nous avons fait la preuve de notre volonté d'aider au processus de diverses façons. C'est ainsi qu'à la demande d'Israël et de l'Égypte, le 31 mars dernier, le Canada est devenu membre de la Force multilatérale et d'observateurs composée de dix nations, qui supervise l'application dans le Sinaï du traité de paix entre Israël et l'Égypte. Nous contribuons pour notre part un escadron d'hélicoptères et des officiers d'état-major, soit au total 137 hommes et femmes. Nous participons en outre à la FNUOD, sur les hauteurs du Golan, et à l'Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve, l'ONUST, dont le siège est à Jérusalem. Nous comptons continuer d'appuyer les activités de maintien de la paix au Moyen-Orient.

L'intérêt que nous portons au Moyen-Orient ne se limite évidemment pas au conflit arabo-israélien.

La poursuite de la guerre tragique et insensée entre l'Iran et l'Iraq menace la stabilité politique et économique de la région dans son ensemble. Le Canada appuie fermement l'idée d'un cessez-le-feu immédiat, du retrait jusqu'aux frontières internationalement reconnues, et de l'amorce de négociations vers un règlement pacifique. Nous avons pour politique de ne fournir d'armes ni à l'un ni à l'autre camps. Nous demandons instamment à l'Iran et à l'Iraq de recourir aux bons offices du Conseil de sécurité des Nations Unies pour mettre un terme à cette guerre. Le Canada aide directement à soulager la misère des victimes de cet affrontement sanglant et il a, à plusieurs reprises, soutenu financièrement le Comité international de la Croix-Rouge, qui administre un programme de secours aux prisonniers de guerre iraniens et iraqiens. Tout au long de ce conflit terrible, le Canada a demandé instamment aux deux parties de respecter le droit humanitaire international, en ce qui concerne tout particulièrement l'applicabilité des conventions de Genève. Nous sommes l'une des nations du monde qui, par leurs déclarations et par leurs actes, affirment la primauté de l'ordre international et du respect du droit international et des grandes institutions.

C'est dans ce même esprit que le gouvernement a réagi au fléau du terrorisme international. Nous avons mené la lutte contre les formes les plus nouvelles du terrorisme en saisissant toutes les occasions qui nous paraissaient susceptibles de porter fruit, sur le plan bilatéral, comme à

l'occasion de la rencontre toute récente entre le Premier ministre Mulroney et M. Peres, et sur le plan multilatéral, au Sommet de Tokyo et à l'OACI, par exemple. Le défi ici consiste à étendre le filet de l'action internationale efficace, ce qui entre souvent en conflit avec le sentiment de souveraineté nationale ou encore avec la détermination du pays à atteindre ses propres objectifs. Mais la détermination porte fruit et, cette année, à l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Canada a réussi à faire adopter une mesure qui donne aux aéroports le pouvoir d'arrêter et d'extrader des individus, alors que celui-ci ne pouvait être invoqué auparavant que dans le cas d'actes commis à bord d'aéronefs.

Le Canada a d'autre part condamné la participation de la Syrie à la tentative de destruction d'un avion des lignes El Al. Comme vous le savez, le Canada a été le premier pays à appuyer les mesures prises par la Grande-Bretagne à la conclusion de l'affaire Hindawi. Nous avons rappelé notre ambassadeur pour consultations, et il est toujours au Canada. Lorsqu'il retournera à Damas, il remettra aux autorités syriennes un message dans lequel le gouvernement indiquera en termes très clairs qu'il juge inacceptable qu'un pays appuie le terrorisme international ou y participe. La réaction du monde occidental au verdict prononcé contre Hindawi a piqué au vif les Syriens. Espérons que leurs actions futures refléteront un désir de jouer un rôle plus constructif dans la famille des nations.

Je voudrais maintenant dire quelques mots des droits de la personne, un secteur où la coordination avec Israël a particulièrement porté fruit. Le sort de la communauté juive soviétique n'est qu'un exemple parmi plusieurs. À maintes reprises, le Canada a prié instamment l'Union soviétique de respecter les libertés et droits fondamentaux de tous ses citoyens, y compris ceux de sa communauté juive. L'URSS a récemment libéré un certain nombre de dissidents de longue date et très en vue comme MM. Chtcharansky et Orlov. Le Canada a d'ailleurs fait au fil des ans maintes démarches en faveur de ces deux personnes. Mais la répression exercée sur les nombreux autres qui restent derrière s'est poursuivie et il se peut que le nombre de Juifs autorisés à émigrer atteigne un minimum record cette année. J'ai personnellement fait valoir aux dirigeants soviétiques, et tout récemment au ministre des Affaires étrangères M. Chevardnadze, que si l'Union soviétique n'améliore pas sa performance dans le domaine des droits de la personne, les relations canado-soviétiques en souffriront. M. Chevardnadze s'est engagé à examiner personnellement les dossiers de certains Juifs soviétiques dont la situation est particulièrement éprouvante.

Nous sommes en outre intervenus auprès des autorités soviétiques pour qu'elles permettent à certaines familles de rejoindre les leurs en Israël. Nous étudierons très attentivement le décret promulgué récemment concernant la politique d'émigration soviétique. Je suis toutefois profondément déçu de ce que le décret ne contienne apparemment aucune mention expresse de l'émigration des Juifs soviétiques en Israël. Mais le banc d'essai, il ne faut pas le chercher dans les décrets ou encore dans les conférences sur les droits de la personne. Nous devons axer notre attention sur les résultats. Les dossiers auxquels s'intéresse le Canada aboutissent-ils? Permet-on aux Juifs soviétiques d'émigrer? Voilà les critères en regard desquels il faudra juger les protestations des Soviétiques.

Je crois que nous avons les meilleures chances de succès si nous maintenons résolument la pression sur l'Union soviétique pour l'amener à respecter les obligations qu'elle a contractées au chapitre des droits de la personne et des libertés fondamentales. Nous continuerons d'oeuvrer activement dans toutes les instances, y compris l'ONU et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, pour encourager l'Union soviétique à permettre la réunion des familles et à mettre un terme à la répression exercée contre les dissidents et d'autres personnes en URSS.

Durant ma visite à Jérusalem en avril dernier, j'ai indiqué que le défi pour le Canada et Israël consiste en partie à élargir et à approfondir les relations directes entre les deux pays. Je voudrais maintenant passer en revue avec vous quelques-uns des secteurs où le gouvernement a pris des mesures.

En Israël en avril dernier, j'ai été heureux de signer un Accord sur les services aériens entre le Canada et Israël qui remplace l'Accord de 1971. Le nouveau document prévoit des droits d'atterrissage à Toronto en plus de ceux de Montréal. Une expansion des services aériens entre le Canada et Israël ne peut que renforcer la relation étroite entre les deux pays, séparés uniquement par la distance et non en pensée. Exportateurs et importateurs, travailleurs, artistes et touristes bénéficieront tous d'un meilleur accès à l'un et l'autre pays. L'an dernier, 30 000 Canadiens ont visité Israël, la Terre sainte, alors que 37 000 Israéliens se sont rendus au Canada. Le quasi équilibre, à ce niveau très élevé, a été une constante dans le passé et j'ajouterai avec une vive satisfaction qu'il y a très peu de pays au monde avec lesquels le Canada entretient une semblable réciprocité.

Même si le Canada n'est pas l'un des grands partenaires commerciaux d'Israël, les échanges entre nos deux pays se sont accrus de façon régulière au cours des dernières années. Israël est le troisième débouché du Canada au Moyen-Orient. Jusqu'à cette année, la balance commerciale a été en notre faveur. Des données statistiques partielles pour 1986 couvrant la période allant jusqu'à août inclusivement montrent qu'Israël, avec des exportations d'environ 95 millions \$ au Canada, a surclassé notre pays, qui a enregistré des exportations d'environ 70 millions \$.

Nous croyons qu'il subsiste de nombreuses occasions de renforcer entre nous les liens commerciaux et économiques. Nos gouvernements ont maintenant mis en place divers mécanismes pour aider les compagnies dans les deux pays à collaborer au développement industriel. Même si ces mécanismes nous donnent la possibilité d'élargir nos relations économiques, il faut se rappeler qu'au bout du compte il appartiendra à nos secteurs privés respectifs d'exploiter les débouchés. Nous devons éviter que le protectionnisme ou d'autres obstacles ne viennent se mettre en travers des occasions qui se présentent de faire des affaires.

L'un des domaines les plus prometteurs réside dans la recherche et le développement et dans l'échange de technologie; dans l'un et l'autre cas, la mise en commun de l'expérience peut contribuer dans une large mesure au bien-être de nos populations respectives. On discute actuellement de la possibilité de conclure plusieurs accords de transfert de technologie en vue de la production au Canada de produits israéliens de haute technologie: instruments médicaux, produits pharmaceutiques vétérinaires et machinerie agricole. Le secteur privé des deux pays voit dans cette activité un important échange de technologies et d'investissements dans les deux sens.

D'autre part, le Canada et Israël cherchent des moyens d'améliorer ensemble la situation des pays moins développés. Nos deux pays ont la ressource la plus précieuse qui puisse s'offrir: une population hautement scolarisée, motivée et pleine d'initiative. Si l'on arrive à mettre cette ressource au service du monde en développement, si l'on parvient à transférer notre savoir-faire, nous, Canadiens et Israéliens, pourrions mettre en commun nos compétences pour améliorer la condition du Tiers-monde. À cette fin, nous envisageons de mettre en oeuvre un projet d'aide conjoint dans le cadre duquel les deux pays mettront leurs talents à contribution pour venir en aide aux moins fortunés.

Monsieur le Président, chers amis, les exemples hélas trop peu nombreux que je viens de vous donner sont, au bout du compte, les éléments constitutifs d'une association solide avec Israël. J'espère vous avoir montré la priorité que mon gouvernement et moi-même accordons à cette relation. J'accueille toujours très volontiers les conseils que peut me prodiguer le CIC. Je vous remercie de la contribution vitale que vous apportez à l'une des dimensions les plus dynamiques et cruciales des relations étrangères du Canada.